

Évaluation au service de l'apprentissage, en tant qu'apprentissage et de l'apprentissage

- 1.1 L'évaluation est liée au curriculum, élaborée conjointement par le personnel enseignant et utilisée pour orienter les prochaines étapes d'apprentissage et d'enseignement.
- 1.2 Une variété de données d'évaluation pertinentes est utilisée par les élèves et le personnel enseignant pour suivre de près l'évolution de l'apprentissage, pour orienter l'enseignement et pour déterminer les prochaines étapes.
- 1.3 Le personnel enseignant et les élèves ont une compréhension commune des apprentissages grâce à l'identification, au partage et à la clarification des résultats d'apprentissage et des critères d'évaluation.
- 1.4 Pendant l'apprentissage, les élèves bénéficient d'une rétroaction continue et descriptive de leur progrès selon leurs actions et les critères d'évaluation établis conjointement.
- 1.5 Les élèves ont régulièrement l'occasion de développer leurs habiletés à s'évaluer pour suivre, améliorer et communiquer leur apprentissage en fonction du contenu du curriculum de l'Ontario ou de leur plan d'enseignement individualisé (PEI).
- 1.6 L'évaluation de l'apprentissage fournit des preuves pertinentes qui permettent de juger de la qualité du rendement de l'élève à la fin ou près de la fin d'un cycle d'apprentissage, et de déterminer les prochaines étapes.
- 1.7 Des pratiques visant une communication continue sur l'apprentissage sont en place afin de permettre aux élèves, au personnel enseignant et aux parents de suivre et de soutenir l'apprentissage accompli.

Leadership au sein de l'école et de la salle de classe

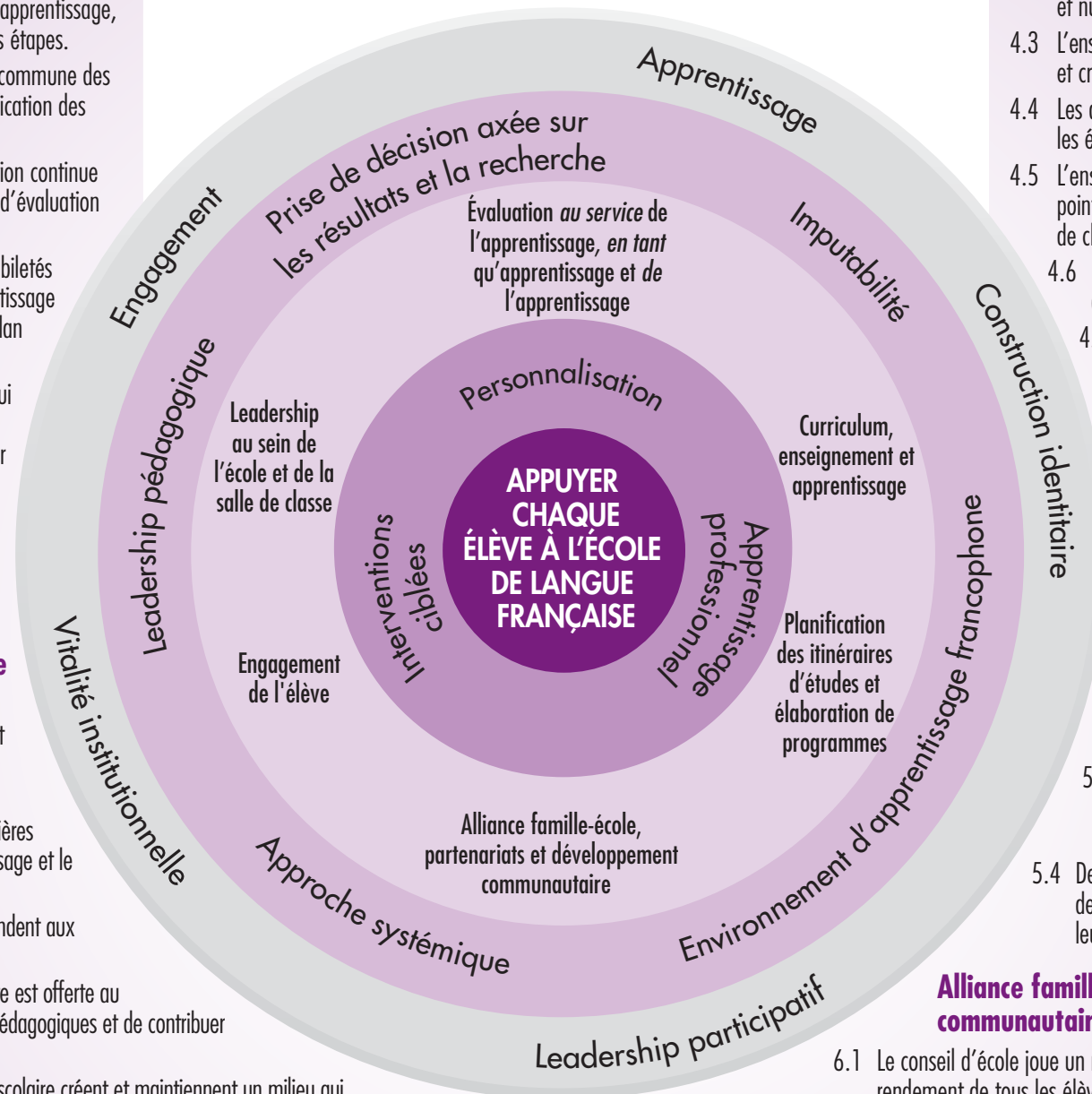
- 2.1 Le leadership pédagogique collaboratif permet de développer la capacité nécessaire pour renforcer et améliorer l'enseignement et l'apprentissage.
- 2.2 Des processus et des pratiques sont en place pour permettre au personnel enseignant d'approfondir leurs connaissances des matières enseignées et d'ajuster l'enseignement pour appuyer l'apprentissage et le rendement des élèves.
- 2.3 Les structures organisationnelles sont cohérentes, flexibles et répondent aux besoins des élèves.
- 2.4 La formation en cours d'emploi fondée sur une approche d'enquête est offerte au personnel afin d'accroître la capacité, d'alimenter les pratiques pédagogiques et de contribuer à une culture d'apprentissage.
- 2.5 Le personnel de l'école, les élèves, les parents et la communauté scolaire créent et maintiennent un milieu qui favorise le bien-être des élèves et un comportement positif dans un environnement sain, tolérant, inclusif et sécuritaire.

Engagement de l'élève

- 3.1 Le milieu d'enseignement et d'apprentissage est inclusif et favorise l'engagement intellectuel de tous les élèves, en plus de refléter les forces et les besoins individuels des élèves ainsi que leurs préférences en matière d'apprentissage et leurs perspectives culturelles.
- 3.2 Les priorités définies par les élèves et qui reflètent la diversité, les besoins et les intérêts de la population étudiante sont incluses dans la planification et l'élaboration du plan d'amélioration de l'école (PAÉ).
- 3.3 Les élèves sont partie prenante aux discussions et dialogues qui orientent les activités et les programmes de l'école; ceux-ci reflètent la diversité, les besoins, et les intérêts de la population étudiante.
- 3.4 Des stratégies explicites sont en place afin de favoriser le développement d'une vaste gamme d'habiletés chez les élèves, comme le travail d'équipe, la défense de l'intérêt public, le leadership et la citoyenneté mondiale.

Cadre d'efficacité pour la réussite de chaque élève à l'école de langue française (M-12)

Pour appuyer l'amélioration des écoles et la réussite des élèves



Curriculum, enseignement et apprentissage

- 4.1 Une culture d'attentes élevées soutient la conviction que tous les élèves sont capables d'apprendre, de progresser et de réussir. Les pratiques pédagogiques reflètent le mandat de l'éducation en langue française pour œuvrer en milieu minoritaire.
- 4.2 L'accent mis sur des attentes élevées en matière de rendement en littératie et numératie est priorisé dans toute l'école.
- 4.3 L'enseignement et l'apprentissage au 21^e siècle sont collaboratifs, innovateurs et créatifs dans un contexte mondial.
- 4.4 Les activités d'exploration authentiques, pertinentes et significatives pour les élèves favorisent l'approfondissement de l'apprentissage.
- 4.5 L'enseignement et l'évaluation sont différenciés pour tenir compte des points forts, des besoins et des connaissances acquises antérieurement de chaque élève.
- 4.6 Les ressources mises à la disposition des élèves sont pertinentes, actuelles, accessibles, inclusives et sans préjugé.
- 4.7 Des interventions, fondées sur une approche collaborative, sont échelonnées et effectuées en temps opportun pour répondre aux besoins des élèves en matière d'apprentissage et assurer leur bien-être.

Planification des itinéraires d'études et élaboration de programmes

- 5.1 Des programmes de planification de l'apprentissage, de carrière et de vie répondent aux besoins d'apprentissage, aux intérêts et aux aspirations de tous les élèves.
- 5.2 Des occasions d'expériences d'apprentissage authentiques et d'apprentissage par l'expérience sont offertes dans toutes les classes, dans les écoles et dans les programmes communautaires.
- 5.3 Les élèves, les parents et le personnel enseignant comprennent la gamme entière des itinéraires d'études et les options ainsi que les programmes et les soutiens s'y rattachant.
- 5.4 Des activités scolaires et parascolaires permettent aux élèves de vivre des expériences et de réfléchir en profondeur à leurs intérêts, leurs forces, leurs compétences et leurs aspirations d'études, de carrière et de vie.

Alliance famille-école, partenariats et développement communautaire

- 6.1 Le conseil d'école joue un rôle significatif en vue de soutenir l'apprentissage, le bien-être et le rendement de tous les élèves.
- 6.2 Les élèves, les parents et les membres de la communauté, sont accueillis, respectés et estimés en tant que partenaires engagés dans le processus d'apprentissage.
- 6.3 L'école et la communauté forment des partenariats dans le but de favoriser les occasions d'apprentissage pour les élèves et leur bien-être. L'école et la communauté sont engagées dans l'agrandissement et l'enrichissement de l'espace francophone.
- 6.4 Des occasions et des ressources d'apprentissage ainsi que de l'appui sont offerts pour aider les parents à soutenir l'apprentissage des élèves, et à entretenir des conversations parents-enseignants-élèves productives et continues.

2013